



## LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AVEC LES RÉOUVERTURES ANNONCÉES

Depuis le mois de mars dernier, en raison de la COVID-19, plusieurs établissements étaient fermés, dont les écoles. Évidemment, il y avait moins de circulation automobile et piétonnière à la suite des mesures mises en place par le Directeur de la santé publique. Maintenant, avec l'annonce de la réouverture de quelques-uns d'entre eux, nous observerons une **augmentation** de la circulation routière, à vélo et piétonnière.

En tant qu'automobiliste, il faudra vous réhabituer à la cohabitation sur la route et à être vigilant quant aux usagers vulnérables tels que les piétons et les cyclistes. En tant que parent, vous avez un rôle d'éducation important à jouer auprès de votre enfant en ce temps de déconfinement. En l'absence de trottoirs, enseignez à votre enfant à circuler en bordure de la rue, face aux véhicules et en regardant devant lui. À une intersection, il faut traverser aux endroits désignés (brigadier, passage pour piéton ou à l'intersection) et s'assurer d'avoir un contact visuel avec le conducteur d'un véhicule arrêté avant de traverser.

Un autre important facteur est à considérer, soit l'imprudence des usagers de la route trop pressés qui mettent en danger la vie des jeunes qui circulent près des écoles, en circulant trop rapidement ou en effectuant des manœuvres de virage sans se soucier de leur environnement.

Pour garantir la sécurité des piétons, voici quelques conseils :

- respectez les aires réservées aux autobus scolaires
- arrêtez la voiture à l'endroit désigné par l'école
- faire attention aux enfants qui circulent tout autour
- respectez les limites de vitesse affichées
- en présence d'un brigadier scolaire, respectez ses signaux (les brigadiers sont là pour assurer la sécurité des enfants, y compris le vôtre)

Prenez note que pour la sécurité des enfants, des piétons et cyclistes, des opérations policières de prévention et de répression auront lieu dans les MRC de Maskinongé, des Chenaux, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

**À bord de votre véhicule, vous êtes le seul responsable de votre conduite et de la sécurité autour de vous. Soyez vigilant et prudent !**



### **Annie Thibodeau**

Sergente coordonnatrice locale en police communautaire  
Centre de services MRC - Louiseville  
Sûreté du Québec

Bureau 819 379-7669

[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)



« Notre engagement, votre sécurité »